

## Cardinal Pell : communiqué du Saint-Siège

**Author :** Vini Ganimara

**Categories :** [Curie](#), [Dicastères](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

**Date :** 29 juin 2017



*Communiqué du 29 juin 2017.*

Le Saint-Siège a appris avec regret l'information sur les poursuites engagées contre le cardinal George Pell pour des faits remontant à des décennies, et qui lui ont été attribués.

Ayant appris ces poursuites, le cardinal Pell, agissant dans le plein respect des lois civiles, a décidé de rentrer dans son pays pour répondre des poursuites contre lui, considérant sa participation importante pour s'assurer que le procès sera mené équitablement et pour favoriser la recherche de la vérité.

Le Saint Père, ayant été informé par le cardinal Pell, lui a accordé un congé exceptionnel afin qu'il puisse se défendre.

Pendant l'absence du préfet, la Secrétariat pour l'économie poursuivra ses tâches institutionnelles. Les secrétaires demeureront à leurs postes pour traiter des affaires courantes du dicastère, *donec aliter provideatur*.

Le Saint Père qui a apprécié l'honnêteté du cardinal Pell pendant les trois années de son travail à la Curie romaine, est reconnaissant de sa collaboration particulièrement de son dévouement énergique aux réformes du secteur administratif et économique, et aussi de sa

participation active au Conseil des cardinaux (C9).

Le Saint-Siège exprime son respect au système judiciaire australien qui devra décider de la pertinence des questions soulevées. En même temps, il est important de rappeler que le cardinal Pell a ouvertement et constamment condamné comme immoraux et intolérables les abus perpétrés contre des mineurs, qu'il a coopéré par le passé avec les autorités australiennes – par exemple lors de ses dépositions devant la Commission royale –, qu'il a soutenu la Commission pontificale pour la protection des mineurs, et enfin qu'en tant qu'évêque diocésain en Australie il a introduit des systèmes et des procédures destinés à la fois à la protection des mineurs et à l'aide aux victimes d'abus.

*Communiqué de la Salle de presse du Saint-Siège, [29 juin](#) (traduction non officielle en français par nos soins à partir de la version originale en anglais).*